



RENCONTRES

REGIONALES DE
L'AGROALIMENTAIRE

- 20 JANVIER 2022 -

CLERMONT-FERRAND

ATELIER



De la finance à l'assiette: stratégie de financement des projets agro

Intervenants :

Bpifrance – Sylvie BONNIN

Région Auvergne-Rhône-Alpes – Aurélie MORI

Agence Economique Régionale – Guillaume LÉCHAPPÉ

LCI (Limagrain) - Claude GAGNOL





Préambule

Focus sur les entreprises en développement

De quoi parle-t-on aujourd'hui?

Ante-cr\u00e9ation
Cr\u00e9ation

D\u00e9veloppement

Transmission

Innovation

Investissements

Croissance
externe

International



Les spécificités du financement de projets dans l'industrie agro-alimentaire

- Une industrie capitalistique :
 - Projets d'envergure
 - Montants importants
- Un retour sur investissement souvent long
- Volonté politique de soutenir la filière agricole et agro-alimentaire



Une volonté politique de soutenir cette filière et son développement par le biais de **subventions** ou d'aides spécifiques (avances remboursables, etc.)

Une **ingénierie financière** différente des autres secteurs industriels

Vigilance sur le risque de cumul des aides sur un même projet !



Se faire accompagner pour
établir sa stratégie et
structurer son projet



La stratégie de recherche de financements

Répondre aux attentes des financeurs publics :

- Europe, Etat, Région, départements, EPCI
- Des attentes clairement définies, en lien avec les politiques européennes, nationales et régionales
 - Evolution des pratiques et procédés agro-industriels (efficacité énergétique, valorisation des coproduits, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.)
 - S'adapter aux enjeux écologiques
 - Répondre aux attentes des consommateurs avec des produits santé /bien-être
 - Répartir la création de valeur sur l'ensemble de la chaîne
 - Création de filières et approvisionnements locaux

Répondre aux attentes des financeurs privés :

- Structure financière de l'entreprise en adéquation avec le projet
- La rentabilité et la solidité du projet
- L'adéquation avec le marché, avec la stratégie de l'entreprise
- Des outils de décision : prévisionnel, plan de financement....



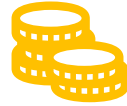
Les dispositifs d'accompagnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



L'aide au conseil individuel pour les industriels de l'agro-alimentaire (TPE/PME) ...



Stratégie



Rentabilité économique



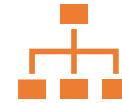
organisation



Faisabilité technique et processus industriels



Axes de développement produits



Commercialisation



Aide au conseil « Valider mon projet de développement IAA »

- Un accompagnement sur-mesure sur toutes les thématiques : 1 thématique/demande
- Une subvention de 50% du montant de la prestation d'accompagnement dans la limite de 20 000 €

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco/32/319-valider-mon-projet-de-developpement.htm>



L'aide au conseil sur une thématique liée à l'industrie du futur

**50 % du projet subventionné
plafonné à 16 000 €**

Co-financé par l'Etat et la Région
pour l'ensemble des accompagnements

- soit en même temps,
- soit de façon séquentielle jusqu'en 2022

Cible entreprises régionales:

- PME et ETI
- Industrie et services à l'industrie

Prestataires référencés

Expertises

Etudes de faisabilité

Conseil

Ingénierie

Tests et études de
mise au point avant
plan de financement

Exemple de thématiques

- Robotique et automatismes
- Modernisation et conception de site industriel
- Procédés avancés de production
- Gestion des données
- Simulation des flux
- Amélioration des procédés et maîtrise de la consommation de ressources

<https://ambitioneco.auvergnerrhonealpes.fr/aideEco/28/319-etre-accompagne-dans-mon-projet-industrie-du-futur.htm>

Focus sur un accompagnement conseil collectif spécifique sur l'ingénierie financière



- Prise en charge à 70% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes par l'intermédiaire du porteur régional--> reste à charge de l'entreprise 30% seulement
- <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco/71/319-reussir-ma-levée-de-fonds.htm>



Les dispositifs d'accompagnement de Bpifrance





Date de lancement : 14 juin 2022

► POURQUOI REJOINDRE L'ACCÉLÉRATEUR AGROALIMENTAIRE 3^{ème} PROMOTION ?

- **Innovez** pour répondre aux nouveaux modes de consommation
- **Renforcez** la compétitivité de votre appareil productif
- **Sécurisez** votre chaîne de valeur en amont comme en aval (approvisionnements, relations clients, etc.)
- **Valorisez** vos métiers et savoir-faire
- **Accédez** aux marchés internationaux grâce à une qualité accrue

**UN PROGRAMME SUR 18 MOIS
QUI COMBINE LES 3 PILIERS
DE L'ACCOMPAGNEMENT DE BPIFRANCE**



CONSEIL



UNIVERSITÉ



MISE EN
RÉSEAU

► POUR QUI ?

Vous dirigez une PME, une coopérative ou une ETI de la filière Agroalimentaire (1ère et 2ème transformation)

Et votre entreprise respecte les conditions suivantes :

- **Un chiffre d'affaires supérieur à 2M€**
- **Plus de 10 collaborateurs**
- **Au moins 3 ans d'existence**

Vous avez la main sur les orientations stratégiques et les décisions d'investissement de votre entreprise ?

Et vous êtes motivé, doté d'ambition pour votre entreprise, prêt à challenger et à être challengé ?

**Seulement 30 entreprises seront sélectionnées :
Candidatez dès à présent au programme !**

► PAR QUI ?





La recherche de financements

Que souhaite-t-on financer?



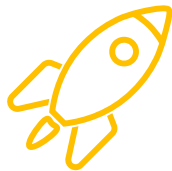
Innovation



Investissement productif



Approvisionnement / filières



Croissance organique / croissance externe



Financer l'innovation



- Les solutions Bpifrance

- R&D booster

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco/123/319-financer-les-etapes-de-validation-et-de-prototypage-de-mes-projets-collaboratifs-de-r-d-avec-r-d-booster.htm>

- Appels à Projets (AAP) dans le cadre du 4^e Programme des investissements d'avenir « Alimentation durable et favorable à la santé »

<https://www.gouvernement.fr/agriculture-et-alimentation>
<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours>

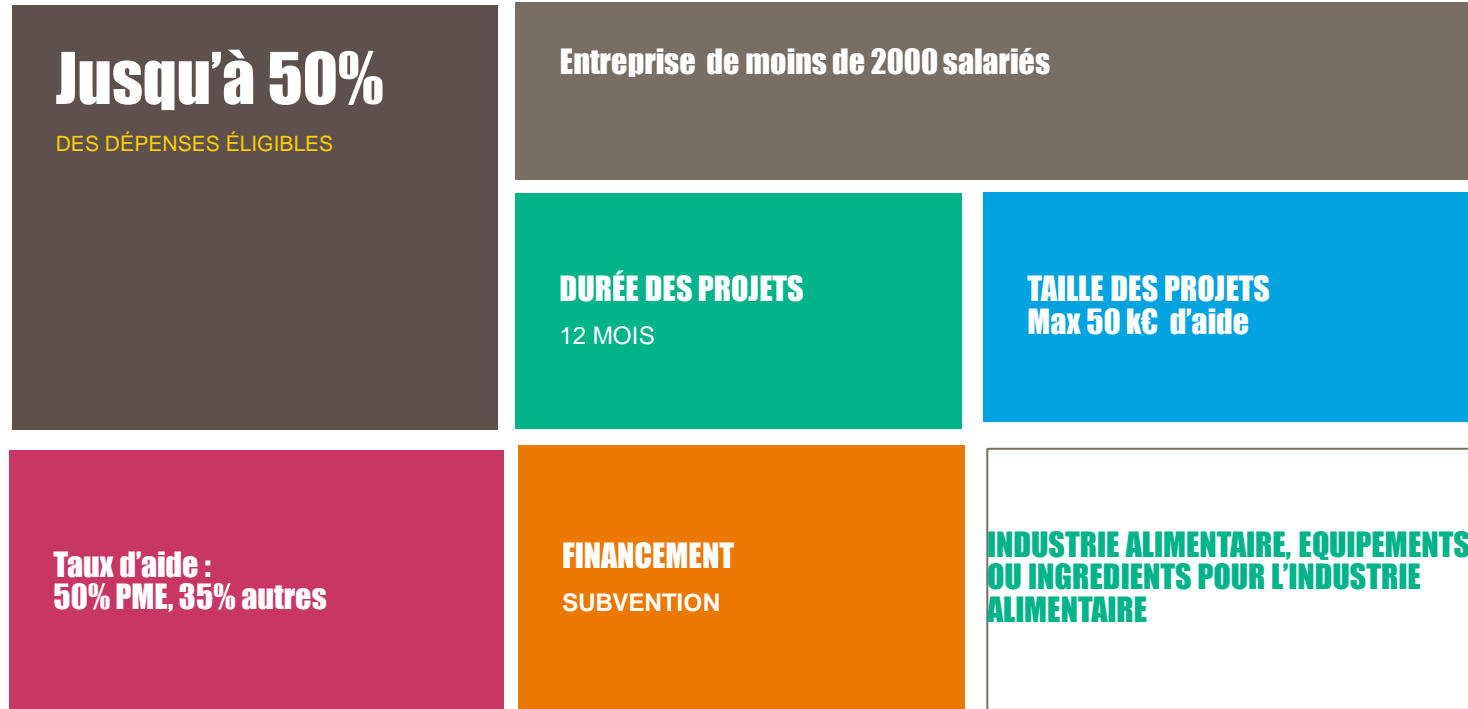
- Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) régionalisé « Transformation des PME par l'innovation » - *déclinaisons opérationnelles courant mars 2022*



Les aides à la faisabilité pour l'industrie alimentaire

Objectifs : accompagner les phases de faisabilité technique, économique ou juridique, ainsi que le montage de partenariats de R&D

Modalités



Au fil de l'eau



Direction régionale



Dépenses éligibles :

Les dépenses internes ou externes HT directement liées au projet de RDI :

- Dépenses de personnel de R&D affecté à une étude de faisabilité.
- Dépenses en consommables et petits équipements.
- Frais de prestations de type technique, juridique, réglementaire, économique, ... facturées par un tiers.

bpifrance



Auvergne
Rhône-Alpes
Entreprises



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Avance innovation et Prêt Innovation R&D

Financer les projets d'innovation

De 50 K€ à 3 M€

Taux d'aide : 40% à 50%

Entreprises jusqu'à 2000 salariés

**AVANCE DE TRESORERIE A TAUX 0
(FRAIS D'INSTRUCTION 3%)
OU
PRÊT À TAUX BONIFIÉ**

**DIFFERE D'AMORTISSEMENT DE 1
A 3 ANS PUIS REMBOURSEMENT
SUR 5 ANS**

Durée du projet max : 36 mois

**Dépenses de personnel, sous-traitance,
investissements de prototype et amortissements
des investissements**

<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/soutien-a-linnovation/aide-pour-le-developpement-de-linnovation>

bpifrance



Auvergne
Rhône-Alpes
Entreprises



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Besoins alimentaires de demain

AAP ouvert jusqu'au 9 mars, puis 8 juin 2022

dans le cadre de la stratégie d'accélération « alimentation durable et favorable à la santé »



PROJET INDIVIDUEL	PROJET COLLABORATIF AU MOINS UNE PME OU ETI
TAILLE MINIMUM DES PROJETS : 500 K€	TAILLE MINIMUM DES PROJETS : 2 M€
PORTÉ PAR UNE ENTREPRISE UNIQUE, QUELLE QUE SOIT SA TAILLE, IMMATRICULÉE EN FRANCE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS (RCS)	Porté par un consortium qui rassemble des partenaires industriels et des partenaires de recherche
SUBVENTION (60 À 70%) + AVANCE RECUPERABLE TAUX D'AIDE : PE (45 À 80%), ME (35 À 75%) ET GE (25 À 65%)	Durée indicative : max 4 à 5 ans Thématique de l'AAP Développement d'aliments plus sains et durables Développement de process innovants au service de la qualité et de la sécurité de l'alimentation Développement de nouveaux emballages Nouveaux outils de traçabilité



<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-besoins-alimentaires-de-demain>



Financer de l'investissement productif



- Financement bancaire, crédit-bail
- Aides aux investissements FEADER
- Aides à la décarbonation de l'industrie (ADEME, asp)

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie/financer/actions-efficacite-energetique>
<https://www.asp-public.fr/aides/aide-en-faveur-des-investissements-de-decarbonation-des-outils-de-production-industrielle>



Focus sur le FEADER

Fonds européens: programmation 2014-2022--> Appel à candidatures (AAC) clos au 30 juin 2022

- Guichet unique: co financement Région-départements-Europe
- aide sur les investissements productifs (matériel)
- taux max d'aide 40%
- comités de sélection au printemps et automne 2022
- aide payée en fin de projet (sur facture)

2014–2022

2023–2027

Nouvelle programmation 2023-2027: Appel à candidatures (AAC) ouvert au 1er trimestre 2023

- Nouvelles règles (taux/sélection....) non encore fixées à ce jour

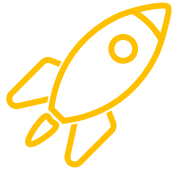




Financer la constitution de filières

- Délibération cadre régionale plan de relocalisation de l'industrie : *déclinaisons opérationnelles à venir* – consultez le site <https://www.auvergnerrhonealpes.fr>
- Financements spécifiques France Agrimer
<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Projet-collectif-ou-de-recherche>
- Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) régionalisé « Accompagnement et transformation des filières » - *déclinaisons opérationnelles courant mars 2022*





Financer la croissance organique ou la croissance externe

- Financements bancaires

- Bpifrance :
 - Garanties sur les prêts bancaires
<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/generaliste/garantie-du-developpement-des-pme-et-tpe>
 - Prêt Relance Auvergne-Rhône-Alpes en complément de financements bancaires

- Développement à l'international : contactez la Team France Export
<https://www.teamfrance-export.fr/auvergnerrhonealpes>

- Augmentation de capital :
 - Fonds souverain Auvergne-Rhône-Alpes
 - Fonds privés
 - Crowdfunding





Vos questions

Prochains événements sur le financement des IAA



Le Cluster BIO Auvergne Rhône-Alpes et Innov'Alliance s'associent pour deux webinaires financement

⇒ Le **4 mars**, participez au webinaire « Comment faire financer vos projets d'innovations ? La Région Auvergne-Rhône-Alpes et Bpifrance vous répondent ! »

<https://www.cluster-bio.com/fr/le-cluster/evenements/financer-vos-projets-innovations-bio/>

⇒ Le **7 avril**, échangeons ensemble sur « Comment se préparer à la levée de fonds ? » en présence de Miimosa, Angelor & Incit'financement.

<https://pole-innovalliance.com/events/comment-se-preparer-a-la-leeve-de-fonds/>

Nous contacter

L'Agence Economique Régionale



0 805 38 38 69 Service & appel gratuits

Ou contactez [votre antenne locale](#)

RENCONTRES
REGIONALES DE
L'AGROALIMENTAIRE
- 20 JANVIER 2022 -
CLERMONT-FERRAND

MERCI DE VOTRE ATTENTION

